

## Ville de Toulouse : INDEX égalité professionnelle femmes-hommes

Indicateurs 2024

**SCORE GLOBAL 2023 : 73/100**

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes fonctionnaires	<b>48/50</b>	
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes contractuels	<b>14/15</b>	
Écart de taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes	<b>0/25</b>	
Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	<b>10/10</b>	

## Toulouse Métropole : INDEX égalité professionnelle femmes-hommes

Indicateurs 2024

**SCORE GLOBAL 2023 : 62/100**

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes fonctionnaires	<b>47/50</b>	
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes contractuels	<b>14/15</b>	
Écart de taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes	<b>0/25</b>	
Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	<b>1/10</b>	

Le score de l'INDEX EGAPRO est, pour les deux collectivités, en baisse par rapport à l'année passée et inférieur à la cible de 75/100 fixée par décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024. Cette baisse est principalement liée à l'indicateur sur l'avancement de grade, sur lequel les marges de manœuvre sont limitées du fait des contraintes réglementaires spécifiques de la catégorie B (examen professionnel organisé tous les deux ans) Dans les cadres d'emplois genrés comme technicien ou rédacteur, cela peut impacter fortement l'INDEX.

La collectivité reste fortement engagée à travers des actions concrètes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (Cf : plan d'action Egalité femmes-hommes et diversité 2024-2026)  
Une étude annuelle des avancements de grade par catégorie et par grade sera mise en place.